

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE MARS 2020

CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/03/2020

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	5,14 c€/kWh PCS
Abonnement B0	108,04 €/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://gaz-tarif-reglemente.fr/>

CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/03/2020

Moyenne Day Ahead EOD PEG	0,851 c€/kWh PCS
---------------------------	------------------

CO2 – Moyenne des prix de clôture	19,89 €/t
-----------------------------------	-----------

TICGN variable	0,845 c€/kWh PCS
----------------	------------------

- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2019

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	6,907	2,462	1,404	1,033	0,829